



*Inscrivez-vous pour participer à un concours de création d'entreprises !*

*© Freepik*

**ECONOMIE**

## **Participez à un concours de création d'entreprises !**

"Les Défis Cap'inno", c'est le nom du concours de création d'entreprises que lancent la Pépinière d'entreprises Cap@cités du Grand Périgueux et ses partenaires. Vous avez jusqu'au 30 novembre 2024 pour déposer votre candidature. Renseignez-vous !

*Publié le 25 novembre 2024*

### **Un concours national de création d'entreprises**



**Vous souhaitez créer votre entreprise ou vous l'avez créée depuis moins de 3 ans ? Vous développez un produit ou un service innovant en lien avec l'numérique ou la transition écologique. Participez aux Défis Cap'inno !**

#### **En quoi consiste le concours "Les défis Cap'Inno" ?**

- ▶ "Les défis Cap'Inno" est le nom du concours national de création d'entreprises organisé par la Pépinière d'entreprises Cap@cités du Grand Périgueux et de nombreux partenaires.
- ▶ Un lauréat est récompensé par catégorie : « Innovation numérique » et « Innovation transition écologique »

#### **Des conditions à remplir pour participer**

- › Etre une personne physique porteuse d'un projet de création d'entreprise ou une jeune entreprise créée de puis moins de 3 ans
- › Créer / développer une entreprise avec une innovation numérique ou innovation pour la transition écologique
- › Pouvoir présenter un business plan sur 3 ans
- › Etre majeur
- › Domicilier son entreprise, si vous êtes lauréats, sur le Grand Périgueux

## Prix, aide, accompagnement...

- › 2 000 € en numéraire / lauréat offert par Le Grand Périgueux
- › Hébergement à la Pépinière d'entreprises Cap@cités : 1 an offert pour chaque lauréat comprenant une place dans l'espace partagé et l'accès aux services mutualisés d'Aliénor : wifi, accueil des visiteurs, service courrier, forfait d'accès aux salles de réunion inclus, presse spécialisé,... - Valeur 1 150 € TTC/lauréat
- › Accompagnement par la Pépinière d'entreprises Cap@cités et la CCI ou CMA, stratégie de développement : RDV trimestriels d'1,5h soit 6h d'accompagnement individualisé sur 1 an - Valeur 720 € TTC/lauréat
- › Participation aux animations de la Pépinière : ateliers de co-développement, ateliers collectifs, rencontres, etc.
- › Aide au montage de dossiers de demande de subvention
- › Insertion aux réseaux professionnels
- › Adhésion d'1 an et Audit Digital Valley (1 RDV de 2h) - Valeur 240 € TTC/lauréat
- › Participation à la soirée investisseurs (levée de fonds) de Périgord Développement et d'H24
- › Communication presse : portrait des 2 lauréats dans la Vie économique
- › Les candidats pré-sélectionnés bénéficieront d'un atelier "pitch" animé par H24. Il permettra de s'entraîner à la présentation de son entreprise

## De nombreux partenaires

"Les défis Cap'inno" est le nom du concours national de création d'entreprises organisé par la Pépinière d'Entreprises Cap@cités du Grand Périgueux et ses partenaires : Digital Valley, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Dordogne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine, Initiative Périgord, Périgord Développement, H24, l'IUT de Périgueux et la Vie économique du Sud Ouest.

## Infos pratiques

### Le calendrier

- › Du 15 octobre au 30 novembre 2024 : dépôt des candidatures
- › 3 décembre 2024 : pré-sélection des 10 candidats sur dossier
- › 10 décembre 2024 : atelier Pitch pour les 10 candidats pré-sélectionnés
- › 17 décembre 2024 : Jury final : Pitch des candidats, questions / réponses et élection des 2 lauréats.

# Candidature à déposer avant le 30 novembre 2024

Vous avez jusqu'au 30 novembre 2024 pour déposer votre dossier de candidature.

A renvoyer à [pepiniere.capacites@grandperigueux.fr](mailto:pepiniere.capacites@grandperigueux.fr)

- › Le dossier de candidature selon le modèle joint et complété
- › Pour les entreprises déjà immatriculées, un extrait Kbis, inscription au registre du commerce et des sociétés et la déclaration sur l'honneur jointe en Annexe 1
- › Pour les personnes physiques, une photocopie de la pièce d'identité du (ou des) porteur(s) de projet recto/verso ainsi qu'un justificatif de domicile
- › L'engagement signé joint en annexe 2
- › Le compte de résultat et plan de financement prévisionnel sur 3 ans selon le modèle joint en annexe 3
- › CV du (ou des) porteur(s) de projet
- › La liste des aides déjà accordées pour ce projet
- › Une présentation de votre projet en vidéo maximum 1 mn 30. La vidéo devra être en Français et présenter le produit ou service et mettre en évidence l'activité numérique ou de transition écologique et son caractère innovant.

## Contact



**Aurélie BRIAND**  
Animatrice Cap@cités

✉ Courriel  
☎ 05 53 03 05 0  
☎ 06 09 16 56 7  
3



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[› CONTACT](#)